

CLDR – 19 mars 2018

COMPTE RENDU

Présences :

Pour la CLDR : 25 membres (voir liste en annexe)

Pour la FRW : Anne Klein

Ordre du jour

1. Introduction
 - Approbation du PV de la dernière réunion
 - Composition de la CLDR
2. Rapport annuel 2017 de l'ODR : présentation, validation
3. Projets en convention / demande de convention : Actualité et précisions
4. Actualité des GT / Dates à bloquer à l'agenda
5. Suites et divers

1.1 Approbation du PV de la dernière réunion

Damien Lecart avait fait part d'une précision concernant l'aménagement du centre de Manhay et la nécessaire attention au convoi des camions grumiers à Grand Menil. Sa proposition a été communiquée à l'assemblée. Validée par le collège, elle a par ailleurs été transmise à Monsieur Vandersmissen de la DGO1.

Mme Grogard, reprise en « excusée » dans le PV était présente. A corriger.

1.2 Composition de la CLDR

Il reste 41 membres actifs au sein de la CLDR. Celle-ci sera de facto actualisée après les élections communales 2018 puisque le quart communal devra être renouvelé. Ce sera l'occasion de la ré-ouvrir à la population et d'y inviter les catégories d'habitants moins représentées dans la CLDR actuelle.

2. Rapport annuel 2017 de l'ODR : présentation, validation

Le cadre légal du développement rural impose aux communes dont le PCDR est approuvé de réaliser un rapport annuel. Celui-ci est examiné par la CLDR et validé par celle-ci.

Le rapport annuel comprend 5 annexes :

Annexe 1 = Situation générale de l'opération. Les projets classés : réalisés / en cours / en attente / abandonnés

Annexe 2 = Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux : sans objet dans le cas de Manhay

Annexe 3 = Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé : sans objet dans le cas de Manhay

Annexe 4 = Rapport de la CLDR

Annexe 5 = Programmation dans les 3 ans avec recherche des moyens financiers

Examen de l'état d'avancement des projets :

A. Klein propose aux membres d'examiner l'état d'avancement des 52 projets du PCDR. Pour faciliter la lecture, ceux-ci ont été groupés de façon thématique :

- projets conventionnés + ceux pour lesquels des Groupes de Travail se mettent en place
- (gros) projet sécurité routière
- projets relatifs à l'énergie
- projets en liens avec l'identité, la cohésion sociale
- projets relatifs aux locaux de rencontre
- projets en lien avec l'aménagement du territoire et l'urbanisme
- projets liés aux services à la population
- projets développement durable
- projets « filière » : bois, tourisme, agriculture
- projets en « stand-by » à ce jour

Les membres sont invités soit à apporter des compléments d'information, soit à solliciter des compléments.

Remarque :

- Concernant les aménagements de sécurisation routière, B. Demoitie estime qu'une partie seulement des résultats sont repris dans le rapport. Certains tests ne sont pas stipulés. A voir avec Nicolas...par ex pour La Fange pareil pour Oster. De même, B. Demoitie estime que tous les projets de sécurisation devraient suivre le même cheminement : test, avis de la population suivi d'un aménagement ou non. Ce n'est pas le cas du projet de dévoiement prévu à Champ-de-Harre. Nicolas devrait être présent à la prochaine réunion pour donner des éclaircissements. Il serait intéressant de prévoir un onglet « aménagements sécurité » sur le site internet communal afin que les citoyens puissent avoir le suivi des différents tests et leurs suivis. A Roche-à-Frêne, M. Conrad s'étonne que rien ne soit prévu pour 2018 ! Le placement des panneaux limitant la possibilité de passer aux camions en raison de leur longueur n'a pas suffi pour faire respecter l'interdiction de passer à ces camions. Voir avec Nicolas ce qui pourrait être mis en place en 2018.
- B. Demoitie évoque un problème de compréhension ; il ne comprend pas l'objectif du document. Il estime que c'est difficile d'émettre un avis sur celui-ci, alors qu'il le découvre seulement. Tout ce qui y est évoqué n'a pas été vu/traité en CLDR. A. Klein fait remarquer que le passage en revue des 52 projets du PCDR permet de s'informer de l'état d'avancement de ceux-ci (que ce soit la CLDR, la commune, une association, l'école ou une autre structure encore qui ait fait avancer le projet). Ce document est un état des lieux de ce qui se fait sur la commune. Certains membres ont l'impression que tout ne concerne pas la CLDR et que dès lors ils n'ont pas à donner leur avis. A. Klein explique qu'il s'agit de faire le point sur les avancées des projets afin que la CLDR puisse déterminer les projets dans lesquels elle souhaite s'investir.

Proposition d'E. Piret : faire un rapport sous forme de tableau, avec une colonne pour la CLDR et une colonne pour le Collège. Difficile car le Syndicat d'Initiative a alimenté le RA, de même que la directrice d'école, le GAL, ...

- A. Libar demande des compléments d'information sur le réseau de chaleur. L'étude de faisabilité est-elle consultable ? Le collège estime que sa qualité et son ancienneté ne permettent pas une diffusion publique.
- B. Demoiitié se demande pourquoi l'isolation de l'école d'Odeigne figure dans les objectifs 2018 du projet « amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux ». M. Hubin explique que le collège a obtenu des subventions de la Fédération Wallonie Bruxelles pour rénover complètement l'école, donc également pour l'isoler.
- Ajouter dans "organisation d'activités et de projets culturels", l'exposition des sciences qui a eu lieu dans la salle de l'entente en 2017.
- Pour le projet "organisation d'un évènement communal" : Mr Lecart estime que la fête du bois ne doit pas s'y trouver car ce n'est pas un évènement organisé par la commune mais bien par la jeunesse de Grandmenil, qui ne concerne qu'une partie restreinte des habitants de la commune et qu'en plus, la récurrence est aléatoire.
- Concernant les services à la population, une précision ; le projet mené à Malempré consiste en l'accueil de personnes âgées. C'est Julie Remy qui gère ce projet via l'asbl Sillage qui a pour objet de développer des projets au bénéfice des personnes âgées.
- Concernant le projet de sensibilisation du public scolaire aux enjeux du futur, N. André s'inquiète de l'apprentissage des langues. M. Hubin précise qu'à Manhay, les enfants ont le choix entre l'anglais et le néerlandais ... ce qui n'est pas prévu au programme. N. André regrette que seules 2h soient mises au programme. Voir la possibilité d'inviter Mme Hardy à une prochaine réunion pour faire le point sur cet aspect de l'enseignement.
- Concernant le projet 2018 d'aménagement des étangs du curé ; c'est le Syndicat d'Initiative qui pilote le projet. Il prévoit d'impliquer les villageois dans la réflexion.

Choix du prochain projet à introduire en convention :

Rappel du principe de l'ordre de priorité des projets qui peut changer chaque année en fonction des urgences, opportunités, nouveaux enjeux, ...

La CLDR doit se prononcer pour les projets à introduire en convention pour 2018, 2019, 2020, soit 3 projets matériels, finançables en développement rural à prioriser.

Pour ce faire, chacun est invité à faire part de ses arguments en faveur ou défaveur des projets matériels repris dans les lots 1, 2 et 3 du PCDR.

A noter que les budgets n'ont été estimés que pour les projets de priorité 1. Estimations faites par l'auteur de projet.

Cinq projets ont été évoqués par les membres :

1. Réalisation de voies lentes mixtes :

- projet intéressant qui servira tant à la mobilité des citoyens de la commune que des touristes
- projet qui va toucher toute la population, toute la commune
- les citoyens y sont favorables (cfr consultation de la population)
- projet qui avait obtenu un large suffrage de la CLDR
- projet qui va dans le sens du projet « vélo » du GAL par rapport auquel la commune a pris la décision d'installer 5 bornes pour vélos électriques sur son territoire.

2. Aménagements de sécurisation routière :

- beaucoup d'aménagements sont et seront encore réalisés suite aux tests et sur fonds propres. Il ne s'agira pas d'aménagements très onéreux.
- dans la fiche projet qui concerne les aménagements de sécurité routière, sont repris des aménagements d'abords, d'entrée de villages mais pas les dévoiements, casses-vitesse pour lesquels le financement DR n'intervient pas.
- ce type de projet doit exister dans la durée, il faudra toujours investir pour améliorer la sécurité.

3. Création d'une maison rurale à Vaux Chavanne

- il y a une urgence : le délabrement des outils qui ne sont pas stockés sous abris.
- c'est une bonne idée mais le budget est effrayant.

4. Création d'un réseau de chaleur :

- projet du lot 2 mais qui pourrait remonter en lot 1 vu les raisons invoquées ci-après :
- beaucoup de bâtiments publics sont concernés par ce réseau : administration communale, CPAS, maison médicale, salle de l'entente, bâtiments Galère, vicinal, futur hall omnisports, futurs logements intergénérationnels
- cela permettrait des économies substantielles pour la collectivité et épargnerait l'achat de chaudière pour les deux derniers bâtiments évoqués.
- ce projet cadrerait tout à fait avec la convention des maires qui vise à ce que la commune diminue ses émissions de CO2 de 40% d'ici 20130.

5. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux

- projet du lot 2 mais qui pourrait remonter en lot 1 vu les raisons invoquées ci-après :
- il est plus important de s'occuper de l'isolation des bâtiments avant de financer des systèmes de chauffage, c'est la priorité.
- il existe un cadastre énergétique des bâtiments communaux, cela permettrait d'avancer vite sur ce projet.

Sur base de ces arguments, A. Klein invite les membres CLDR à donner leur voix, parmi ces 5 projets, aux 3 projets qui doivent figurer en priorité 1 pour les 3 années à venir.

Résultat du vote :

- Voies lentes : 10
- Aménagements sécurisation : 5
- Maison rurale : 1
- Performance énergétique : 16
- Réseau de chaleur : 2

La consigne n'ayant pas été clairement comprise, les membres sont invités à donner leur voix au projet qu'ils souhaitent voir introduit en convention en :

2018 :

- **Voies lentes : 13**
- Performance énergétique : 6
- Maison rurale : 3
- Sécurisation : 1

2019:

- **Maison rurale : 11**
- Performance énergétique : 8
- Réseau de chaleur : 2
- Sécurisation : 0

2020 :

- **Performance énergétique : 13**
- Sécurisation : 5
- Réseau de chaleur : 3

Ainsi, la programmation proposée par la CLDR est celle-ci :

2018	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
2019	Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers
2020	Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux

Retour sur l'investissement de la CLDR en 2017

Quatre réunions plénières de la CLDR se sont tenues durant l'année 2017, en voici les étapes marquantes :

- Approbation du PCDR (avec introduction d'une demande de conventionnement pour 2 projets)
- Retour du jury sur le budget participatif 2015-2016 (2 projets citoyens ont été retenus)
- Evaluation du travail de la CLDR jusqu'à l'élaboration du PCDR et évocation des souhaits pour poursuivre l'implication
- *Passage en CRAT : validation du PCDR pour 10 ans*
- Suivi des projets conventionnés
 - Création de logements intergénérationnels
 - Aménagement du centre de Manhay : présentation par la DGO1 en CLDR + consultation riverains
- Suivi des projets « autres »
 - Plateforme interservices
 - Actions sécurité routière
- Décision des GTs à mettre en place
 - GT Energie
 - GT Aînés
 - GT Nature
 - GT Sentiers
 - GT produits locaux
- Validation du projet budget participatif 2017

Approbation du rapport annuel

Les membres sont invités à approuver le rapport annuel de la CLDR. A. Klein propose aux membres de procéder par objection (celui qui n'a pas d'objection approuve).

- Aucune objection.
- Une abstention de B. Demoiitié
- Une demande de ne pas participer au vote de M. Generet

Le rapport annuel est approuvé à la majorité par la CLDR.

3. Projets en convention / demande de convention : Actualité et précisions

Programmation proposée par la CLDR :

2018	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
2019	Création d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers
2020	Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux

4. Actualité des GT / Dates à bloquer à l'agenda

La composition des groupes de travail a été arrêtée comme suit.

5 citoyens ont répondu à l'appel lancé dans le mini PCDR, ils sont 3 à vouloir investir le projet qui concerne les aînés, 1 pour le projet nature, 1 pour le projet sentiers.

		Animateur	Secrétaire	Participant	
1	Construction de logements intergénérationnels à Manhay et mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile	Anne Klein	Benoit Cornet Brigitte Emonds	Benoit Cornet Nancy Muhlen José Tassigny Emmanuel Leboutte Anne Hubert	Jacques Lesenfants Pierre E Gillard Barthélémy Demoitié Monique Libotte Alain Libar
2	Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers (étude)	Emmanuel Leboutte	Philippe Kreins	Anne Fagnant Jacqueline Jacobs Marie C Detroz Jacques Lesenfants Christian Delande	Brigitte Emonds Damien Lecart Michel Lesenfants Manon Bernier Annette Huynen
3	Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux	Elodie Bechoux	Pierre E Gillard	Nancy Muhlen Anne Hubert	Manon Bernier Barthélémy Demoitié
4	Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux richesses naturelles	Edith Piret Marie C Detroz Pierre E Gillard		Benoit Cornet Anne Fagnant Jacqueline Jacobs	Jacques Lesenfants Martine Grognard Manon Bernier
5	Convention des maires : mise en place d'un plan d'Action Energie Durable Climat	Nat. Malmedier	Nat. Malmedier	Barthélemy Demoitié Alain Libar	Martine Grognard Jacques Lesenfants Benjamin Lesenfants

Les dates des réunions des groupes sont fixées comme suit :

Calendrier	
GT Energie	17 avril
GT Nature	26 avril
GT Sentiers	3 mai
GT Aînés	15 mai
GT produits locaux	31 mai

Les réunions auront lieu à l'administration communale, à 20h.

5. Suites et divers

Le rapport annuel fera l'objet d'une approbation en conseil communal.

Annexe : Liste de présences

Président : Patrick GILLARD	P		
Pour les représentants du Conseil communal		Pour les représentants du Conseil communal	
Mr Robert WUIDAR	P	Mr Stéphane WILKIN	E
Mr Pierre HUBIN	P	Mr Pascal DAULNE	P
Mr Geoffrey HUET	P	Mr Marc GENERET	P
Pour les représentants de la population		Pour les représentants de la population	
Mr Nicolas ANDRE	P	Mme Anne BERNARD	P
Mme Sylvie BURTON	A	Mme Marielle CONRAD	P
Mme Aline CLESSE	A	Mme BERNIER Manon	A
Mr Benoît CORNET	P	Mr Christian DELANDE	A
Mr Barthélémy DEMOITIE	P	Mme MUHLEN Nancy	P
Mme Marie-Caroline DETROZ	E	Mme Brigitte EMONDS-ALT	P
Mme Martine GROGNARD	P	Mme Anne FAGNANT	E
Mme Marie-Thérèse HUBERT	A	Mr Pierre-Emmanuel GILLARD	P
Mr Philippe KREINS	E	Mme Anne HUBERT	P
Mr Emmanuel LEBOUTTE	P	Mme Jocelyne JACOBS	P
Mr Jacques LESENFANTS	P	Mr Damien LECART	P
Mr Michel LESENFANTS	P	Mr Alain LIBAR	P
Mme Monique LIBOTTE	P	Mme Edith PIRET	P
Mr Joseph PIERRET	A	Mr Marc POTTIER	A
Mme Annette PIROTTE	A	Mr José TASSIGNY	P
Mr Laurent REYNDERS	A	Mr Fabrice PETIT	A
Mr Vincent SEPULT	E	Mr Philippe WUIDAR	A
		Mme Maggy VAN LERBERGHE	A

Légende :

P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire